



chalet sur camping dans le sud

Par **LEINA**, le **06/11/2023** à **20:36**

bonjour

propriétaire d'un chalet sur un camping

3000e de location de parcelle par an

le propriétaire n'a jamais entretenu les espaces , n'a jamais délimiter les parcelles

autour du chalet que des mauvaises herbes et des pierres

pas de lumière sur le camping

sortie de secours fermées

Pas de surveillance je me suis fait cambriolé l'année dernière,

le propriétaire ne veux pas que je loue mon chalet il n'y a que lui qui peut le louer

merci de me dire quels sont mes droits,

Par **Visiteur**, le **06/11/2023** à **21:07**

Bonjour,

Il faut (re)lire le contrat qui vous lie avec ce propriétaire pour connaitre les droits et devoirs de chacun.

Par **Visiteur**, le **06/11/2023** à **21:10**

Bonsoir

Vous êtes lié en par un contrat, tout ceci doit y être spécifié ?